

Séance du 22 Juillet 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipe à M. Aguerre.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Gibaud-Gentili présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **REGIE DES EAUX** – Convention avec Réseau Ferré de France pour l'occupation du domaine privé du passage à niveau avenue de la Légion Tchèque.

Dans le cadre du renouvellement du réseau d'eau potable sur le territoire de Bayonne, la Régie des Eaux a remplacé deux canalisations situées sous l'avenue de la Légion Tchèque et plus particulièrement sous le passage à niveau appartenant à Réseau Ferré de France.

Ces canalisations ont été placées dans des fourreaux de diamètres respectifs de 610 mm et 250 mm à une profondeur de 1,50 m au-dessus de la génératrice supérieure.

Une convention définissant les droits et obligations du bénéficiaire de cette autorisation a été préparée par les services de R.F.F. Celle-ci détermine en particulier les responsabilités de la Régie des Eaux et les dépenses qu'elle devra prendre en compte au titre de l'occupation du domaine privé de R.F.F. par ces canalisations.

Je vous propose d'adopter les dispositions qui précèdent et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée avec Réseau Ferré de France.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.